

CONDENSÉ DU PROCÈS-VERBAL

DE LA 132^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SLT DU 12 SEPTEMBRE 2020

Présidence : M. Florian Domenjoz

1. Ouverture de l'assemblée

Le président ouvre l'assemblée à 10h05 marquant le 132^e anniversaire de la société. L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 14 des statuts par le bulletin N°144 du mois d'août de cette année. Le PV intégral est publié dans le No 145 de *La Timbrologie* novembre 2020.

2. Election des scrutateurs

Sont désignés : MM. Jean-Pierre Desponds, Robert Genoud.

3. Discussion et approbation du PV de l'AG du 23 mars 2019

Sa lecture n'est pas demandée. Il est adopté à l'unanimité.

4. Rapport du Président sur l'exercice 2019 (M. Florian Domenjoz)

Le Président fait la rétrospective de 2019. Il est publié dans le PV intégral du No 145 de *La Timbrologie* de novembre 2020.

L'assemblée se lève pour observer un instant de silence pour honorer la mémoire des membres décédés en 2019 : MM. Marcel Duding (janvier), Daniel Golay (février), Christian Schwab (avril), Paul-Pierre Choffat (juillet), Michel-Henry Ney (novembre), Emile Isoz (décembre) Jaques Aiglehoux (mars).

Et dernièrement : MM. Philippe Weber (février), Pierre Weber (février), Max Hulliger (juin), Jean-Pierre Caligari (juin).

5. Rapport du responsable des finances (M. Michel Sandoz)

Les comptes 2019 présentent un déficit de CHF 1'323.-.

6. Rapport du préposé au service des circulations (M. René Ballaman)

Le service compte 7 fournisseurs (3 membres, 4 non-membres). Le montant des prélèvements se monte à CHF 3'742.75.

7. Rapport du président de la commission d'estimation (M. François Frey)

Le produit des ventes de la commission s'est élevé à CHF 2182.-. Nous avons enregistré le décès de 2 membres et 1 démission.

8. Rapport du président pour la publication du bulletin "*La Timbrologie*"

Notre modeste bulletin est réalisé depuis janvier 2018 par le président, le vice-président et le secrétaire... et évidemment par toutes les personnes qui nous font parvenir leurs articles.

9. Rapport du président de l'exposition-bourses (M. Florian Domenjoz)

Le Président, et le comité, ont assuré l'organisation totale de cette manifestation qui fut cette année décevante pour ne pas dire ridicule par le nombre de visiteurs, compte tenu des efforts fournis par une vingtaine de membres. Une présentation tous les deux ans, voire une collaboration avec une autre société devra à l'avenir être envisagée ou carrément une suppression.

10. Rapport de la commission de vérification des comptes (M Francis Wicht)

Les comptes de la SLT et ceux du service des circulations ont été vérifiés de manière détaillée. La situation laisse apparaître un déficit de CHF 1'323.10 lequel est porté en diminution du capital, lequel s'élève à CHF 70'410,37. Il est proposé à l'assemblée d'approuver les comptes de la SLT et du service des circulations, tels qu'ils ont été présentés, de relever les vérificateurs de leur mandat.

11. Discussion et approbation des rapports 4 à 10

Les rapports sont approuvés et acceptés à l'unanimité avec remerciements à leurs auteurs.

12. Fixation des cotisations et de la finance d'entrée pour 2021

Le comité propose le maintien des cotisations actuelles. Les cotisations proposées sont acceptées à l'unanimité.

13. Présentation et approbation du budget 2020. (MM. Florian Domenjoz et Michel Sandoz)

En préambule, le Président donne un aperçu de la possible situation financière future.

Le budget présenté comporte un déficit de CHF 2'194.-.

Il est approuvé à l'unanimité.

14. Modification et approbation des statuts (M. Florian Domenjoz)

Articles 9, 32, 10 bis et 25. Pour les détails, se reporter à la version intégrale du procès-verbal.

15. Nominations au comité

La parole est donnée à M. Pierre Dupuis (président d'honneur).

Le président d'honneur remercie M. Florian Domenjoz de son mandat jusqu'ici. Pour la reprise du poste de Président vacant, personne ne s'annonce, ni ne s'exprime ou prend la parole. Il s'adresse aux membres du comité afin qu'ils trouvent une solution, d'ici le mois de mars prochain. M. Florian Domenjoz, pendant cette période, reste Président ad-intérim afin de liquider les affaires courantes.

Ensuite le président d'honneur, propose d'élire les autres membres du comité dans sa composition actuelle pour 2 ans.

Le mot de la fin, aidez votre comité dans la recherche d'un Président et d'autres personnes pour compléter le comité. **Pensez à notre grande société fondée en 1888 qui pourrait disparaître.** D'ici mars 2021, un membre souhaitant reprendre le poste de président, ou un membre ayant une suggestion, peut s'adresser au comité. L'évolution de la situation sera communiquée au fur et à mesure dans *La Timbrologie*.

Les membres du comité sont élus par applaudissements.

16. Election des membres de la commission de vérification des comptes

La commission est formée de 3 vérificateurs et de 2 suppléants.

Le mandat de M. Francis Wicht est échu, mais il accepte une nouvelle élection.

La nouvelle commission sera composée de : MM. Marcel Jaques rapporteur, Pierre Jaquenoud, membre, Jean-Claude Jaussi membre ; suppléants Georges Palaz et Francis Wicht.

La commission de vérification est élue par applaudissements.

17. Nominations à diverses commissions

Selon les statuts, il revient à l'assemblée générale de nommer les membres des commissions hormis ceux de la commission de la bourse (article 12 des statuts).

La composition actuelle de la commission d'estimation est la suivante :

François Frey, président, Edmond Martin, caissier, Siro Bernasconi, Robert Genoud, Jean-Paul Hoebreck (démissionnaire), Pierre Jaquenoud, André Kairis, Pierre Mathez, Waldemar Schapfl, tous membres. Le président de la SLT en fait partie d'office. Dans l'état actuel le poste de Président étant vacant, M. Florian Domenjoz souhaite rester en qualité de membre. Sont proposés : MM. Max Binz et Daniel Freymond.

Vote : Ils sont élus à l'unanimité.

18. Membres à honorer

Jubilaires 50 ans : MM. Edmond Martin, Jean-Claude Mégroz.

Vétérans 25 ans : Mme Inge Maire, MM. Christian Bobst, Pascal Schumacher.

19. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle ne nous est parvenue dans ou hors délai avant l'assemblée.

Une réclamation écrite de M. Emmenegger, en tant que membre SLT, contestant la décision du comité de diminuer l'achat de 10 à 2 abonnements à *Rhône Philatélie* est communiquée à l'Assemblée (voir PV intégral). L'assemblée approuve cette décision qui est du ressort du comité.

20. Divers

Conflit financier avec le COL (voir PV intégral). L'abandon des procédures est accepté à l'unanimité.

L'assemblée générale est levée à 12h15.

Le Secrétaire
Salvatore Cassata